

Base de connaissances > Questions fréquentes > ProConcept > Convertir un compte financier MCH1 au format MCH2

Convertir un compte financier MCH1 au format MCH2 Eric Hofmänner - 2024-08-07 - Commentaire (1) - ProConcept

Prérequis

- Le traitement décrit ci-après ne peut être effectué qu'après la migration effective en MCH2 de votre commune.
- l'option de modification des numéros de comptes doit être activée (s'adresser au consultant Prime Technologies).

Contexte

Il arrive qu'un compte financier initialement prévu pour ne pas être converti en MCH2, qui devait donc rester avec son numéro au format MCH1 et ne plus avoir de comptabilisation, doive finalement être utilisé dans la comptabilité MCH2.

La procédure suivante explique les actions à entreprendre pour convertir le compte en MCH2.

Procédure

Depuis l'objet Comptes (ou Comptes financiers) :

- changer la commande de recherche et choisir «Comptes par numéro »
- saisir le numéro du compte MCH1 concerné

Une fois le compte sélectionné et affiché, depuis l'onglet adoc, ajouter une présentation alternative sur le compte MCH1 :

Ceci est simplement un mémo, pour rapidement savoir à quel compte MCH1 le compte correspondait préalablement.

Puis modifier le numéro du compte, avec un nouveau numéro, au format MCH2 (éventuellement adapter la description du compte) :

Afficher les codes libres MCH2 (série2 des codes libres) et enlever la valeur du code libre MCH2_KO :

Et valider les modifications :

Contrôler les nouvelles valeurs des codes libres MCH2 :

Sur l'onglet Compléments, enlever la date de fin de validité :